



AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA VILLE DE LA SARRE

CHANGEMENT DE DATE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE SEPTEMBRE

AVIS PUBLIC, est par la présente donnée par la soussignée, qu'à défaut d'avoir quorum à la séance du mois de septembre, tel que prévu au calendrier des séances pour l'année 2024.

La séance ordinaire de septembre se tiendra **mardi le 17 septembre 2024 à 19 h.**

Donnée à La Sarre, ce 6 septembre 2024

Sylvie Lafleur
Greffière par intérim

Certificat de publication

Je, Sylvie Lafleur, greffière par intérim de la Ville de La Sarre, certifie par la présente que j'ai affichée le présent avis public à la réception de l'Hôtel de Ville le 6 septembre 2024.

Sylvie Lafleur
Greffière par intérim